



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT  
 CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE  
 CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

17 AVR. 1985

648

Organisation en Suisse d'un colloque de  
 l'Agence internationale de l'énergie atomique

Vu la proposition du DFTCE du 20 mars 1985,

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé

1. L'Office fédéral de l'énergie est autorisé à prendre les dispositions nécessaires avec l'Agence internationale de l'énergie atomique en vue de l'organisation d'un colloque sur le thème "Emballage et transport de matières radioactives" (PATRAM) qui doit se tenir en Suisse du 16 au 20 juin 1986.
2. Une somme de 45'000 Frs au maximum est inscrite à ce titre sous la rubrique No 805.321.01/5, "frais d'administration" du budget 1986 de cet office.

Pour extrait conforme,  
 le secrétaire:

Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z. V.	z. K.	Dep.	Anz.	Akten
	X	EDA	6	-
	X	EDI	3	-
		EJPD		
		EMD		
	X	EFD	7	-
		EVD		
X		EVED	5	-
		BK		
	X	EFK	2	-
	X	Fin. Del.	2	-



3003 Berne, 20 mars 1985

Distribué

Au Conseil fédéral

Organisation en Suisse d'un colloque de l'Agence internationale  
 de l'énergie atomique (AIEA)

L'AIEA réunit chaque année des colloques, séminaires et comités techniques - le plus souvent à son Siège de Vienne - pour discuter de problèmes actuels dans le domaine de l'énergie nucléaire. Certaines de ces réunions se tiennent cependant en dehors de Vienne, sur invitation de pays-membres. C'est ainsi que l'Agence a suggéré à la Suisse, le 2 juillet 1984, à la suite de contacts préliminaires avec l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs (IFR), d'être l'hôte du prochain "Colloque international de l'AIEA sur l'emballage et le transport des matières radioactives" désigné sous le sigle de "PATRAM" (Packaging and Transportation of Radioactive Materials). Il est proposé que cette manifestation, pour laquelle 350 à 500 participants sont attendus, se déroule au Centre des congrès à Davos du 16 au 20 juin 1986.

Notre pays est directement intéressé à des échanges d'information sur les divers aspects concernant le transport de matières radioactives, et il est certain que l'opinion publique est particulièrement sensible à ce thème. Les questions relatives à l'emballage, à l'expédition dans des conteneurs appropriés, et aux prescriptions de sécurité, qui seront discutées au colloque, présentent un grand intérêt dans plusieurs secteurs d'activités; notam-

ment, pour les exploitants et projetants de centrales nucléaires, l'industrie, les utilisateurs de substances radioactives - dans les hôpitaux, par exemple - et, finalement, pour les autorités de surveillance.

Aucun droit d'inscription n'étant réclamé aux participants, il est d'usage, lorsqu'une telle manifestation se tient en dehors du Siège de l'Agence, que le Gouvernement-hôte mette gratuitement à disposition les locaux, services et installations, de même que le personnel requis sur place. Il doit, en outre, rembourser à l'Agence les dépenses supplémentaires encourues du fait que la réunion se tient hors du Siège: frais de voyage du personnel du Secrétariat (une douzaine de personnes, dont 8 interprètes), indemnité journalière de subsistance à lui verser, ainsi que les frais d'expédition de la documentation.

L'IFR serait en mesure de fournir des contributions en nature et de se charger de l'organisation de la réunion. Les contributions en espèce correspondant aux prestations citées ci-dessus sont évaluées, au total, à 70'000 Frs. au maximum (annexe), en incluant la location du Centre des congrès à Davos dont les locaux seraient disponibles durant la période prévue; l'IFR ne pourrait que très partiellement prendre en charge cette contribution.

L'économie privée a été consultée en vue d'une participation aux frais. Dans sa lettre du 8 novembre 1984, le Groupe suisse des exploitants et des projetants de centrales nucléaires (GKBP) s'est déclaré prêt à fournir un montant de 20'000 Frs. Du côté de l'industrie, von Roll SA annonce, dans sa lettre du 5 décembre 1984, une participation de 5'000 Frs. Il resterait donc 45'000 Frs à couvrir.

Nous proposons que la Confédération assure la couverture de ce montant par le budget 1986 de l'Office fédéral de l'énergie, directement intéressé au thème traité. Il est possible qu'une aide financière soit accordée par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique qui a déjà organisé plusieurs conférences sur ce même

sujet; il se peut également que d'autres contributeurs suisses privés s'annoncent encore. C'est la raison pour laquelle nous estimons que la somme en question doit être considérée comme un maximum.

L'Administration fédérale des finances s'est déclarée d'accord, sous réserve que l'ensemble du montant soit inscrit sous une même rubrique du budget. Les autres organismes consultés de l'administration fédérale - Conseil des écoles polytechniques fédérales, Direction des organisations internationales, Office fédéral de l'éducation et de la science et Office fédéral de la santé publique - se sont également déclarés d'accord.

Nous vous

proposons

par conséquent de prendre les décisions suivantes:

1. L'Office fédéral de l'énergie est autorisé à prendre les dispositions nécessaires avec l'Agence internationale de l'énergie atomique en vue de l'organisation d'un colloque sur le thème "Emballage et transport de matières radioactives" (PATRAM) qui doit se tenir en Suisse du 16 au 20 juin 1986.
2. Une somme de 45'000 Frs. au maximum est inscrite à ce titre sous la rubrique No 805.321.01/5, "frais d'administration" du budget 1986 de cet office.

DEPARTEMENT FEDERAL DES TRANSPORTS,  
DES COMMUNICATIONS ET DE L'ENERGIE



Schlumpf

Annexe:

- IAEA-EIR Symposium PATRAM-86:  
Laufende Kosten

Pour co-rapport

- EDA
- EDI
- EFD

Extrait du procès verbal

- EVED 9 (BEW 5, GS 3, ID 1) pour exécution
- EDA 3 pour connaissance
- EDI 7 pour connaissance
- EFD 7 pour connaissance

propos

Le Bureau a examiné les propositions de la Commission de la sécurité et de la protection de l'information. Les propositions de la Commission de la sécurité et de la protection de l'information ont été examinées et les conclusions ont été adoptées. Les propositions de la Commission de la sécurité et de la protection de l'information ont été examinées et les conclusions ont été adoptées. Les propositions de la Commission de la sécurité et de la protection de l'information ont été examinées et les conclusions ont été adoptées.

DEPARTMENT FEDERAL DES TRANSPORTS  
DES COMMUNICATIONS ET DE L'ENERGIE

Pour co-rapport  
- EDA  
- EDI  
- EFD

ATA - SIR

Symposium PATRAM - 86

16.-20. Juni 1986, Davos, Schweiz

SIR-Bearbeiter: C. Ospina (Stand: 14.2.85)

Organisation en Suisse d'un colloque de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Vu la proposition du DFTCE du 20 mars 1985,

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé

1. L'Office fédéral de l'énergie est autorisé à prendre les dispositions nécessaires avec l'Agence internationale de l'énergie atomique en vue de l'organisation d'un colloque sur le thème "Emballage et transport de matières radio-actives" (PATRAM) qui doit se tenir en Suisse du 16 au 20 juin 1986.
2. Une somme de 45'000 Frs au maximum est inscrite à ce titre sous la rubrique No 805.321.01/5, "frais d'administration" du budget 1986 de cet office.

Pour extrait conforme,  
le secrétaire:

(Unterstützung für Sekretariat, Unterhaltung, verschiedene Anlässe, Information usw.)

Organisation und Durchführung (Sitzungen, Besprechungen, Einwohrgespräche)

total

Möglichst durch Finanzierung durch Dritte in der Schweiz:

- 2.1 Brennstoff-Kommission: sfr. 20'000.--
- 2.2 von Bell AG, Bern: sfr. 5'000.--

Total von Bund zu finanzieren

I A E A - E I R

Symposium PATRAM - 86

16.-20. Juni 1986, Davos, Schweiz

Laufende Kosten

EIR-Bearbeiter: C. Ospina (Stand: 14.2.85)

1. Miete des Kongresszentrums Davos (sämtliche Räume, 6 Tage)	sfr. 10'450,--
2. Kopfhörer für Simultanübersetzung (ca. 600 Teilnehmer)	sfr. 14'800,--
3. Miete der Konferenzunterlagen-Fächer (ca. 600 Teilnehmer)	sfr. 600,--
4. Garderobe und Bedienungspersonal (ca. 600 Teilnehmer)	sfr. 600,--
5. IAEA-Sekretariat und Uebersetzungs-Personal (CH-Beitrag: U\$ 7'450 *)	sfr. 20'860,--
6. CH-Hospitality Package (Unterstützung für: Bankett, Unterhaltung, verschiedene Anlässe, Information usw.)	sfr. 15'000,--
7. Organisation und Koordination (Sitzungen, Reisekosten, Unvorhergesehenes)	sfr. 7'690,--
total	sfr. 70'000,-- =====
8. Abzüglich der Finanzierung durch Dritte in der Schweiz:	
8.1 Brennstoff-Kommission:	sfr. 20'000,--
8.2 von Roll AG, Bern:	sfr. 5'000,--
	sfr. 25'000,--
9. Total vom Bund zu finanzieren	sfr. 45'000,-- =====

\* 1 U\$ = 2.80 sfr.